Pompes funèbres : un marché trop peu transparent



L’Observatoire des prix du SPF Economie a analysé le fonctionnement du marché des pompes funèbres. L’étude met en évidence des prix et des offres difficiles à comparer, un cadre réglementaire complexe, certaines pratiques de marché inadaptées et une concentration croissante du secteur.

Lors d’un décès, les familles doivent prendre des décisions importantes concernant l’organisation des obsèques dans un contexte particulièrement difficile. Confrontés à une situation émotionnellement éprouvante, les proches du défunt disposent de peu de temps et de repères pour comprendre les prix et comparer les offres des entreprises de pompes funèbres.

Dans ce contexte, la transparence des prix et des prestations est essentielle. Or, l’analyse réalisée par l’Observatoire des prix du SPF Economie met en évidence plusieurs difficultés qui compliquent la compréhension et la comparaison des offres.

Des prix difficiles à comprendre et à comparer

Le coût des obsèques dépend de nombreux éléments. Il comprend des prestations obligatoires, comme la mise en bière, la fourniture d’un cercueil conforme ou le transport du

défunt, mais aussi des prestations optionnelles liées à la personnalisation des funérailles. Ces prestations peuvent augmenter sensiblement la facture finale.

À cela s'ajoutent diverses taxes et redevances perçues par les pouvoirs publics. Le choix de la sépulture (inhumation ou crémation) joue également un rôle.

La multiplicité des intervenants et des tarifs rend toutefois difficile la compréhension des prix par les familles.

L'étude relève notamment un manque de transparence dans l'affichage des prix et dans la présentation des prestations. Certaines offres sont proposées sous la forme de « packages » peu détaillés, ce qui ne permet pas toujours d'identifier clairement les services compris ni leur prix. Les tarifs sont par ailleurs rarement présentés de manière standardisée et les bons de commande sont souvent non conformes.

Les tarifs et redevances fixés par les communes sont eux aussi très variables et leurs publications difficiles d'accès, ce qui complique encore la compréhension de la facture finale.

Des risques pour le libre choix des familles

L'étude a également identifié d'autres pratiques et évolutions susceptibles de limiter la liberté de choix des familles.

Elle relève notamment l'existence de conventions ou d'accords, parfois tacites, avec des hôpitaux, des maisons de repos ou des crématoriums, ainsi que la diminution du nombre de morgues publiques.

La concentration croissante du secteur et le développement de l'intégration verticale, notamment à travers l'assurance obsèques, constituent également des points d'attention. Ces évolutions peuvent réduire, dans certaines situations, la liberté de choix effective des familles.

Enfin, l'absence d'un cadre disciplinaire contraignant et de mécanismes de recours clairement identifiés pour les consommateurs constitue une vulnérabilité supplémentaire. Certains pays voisins, comme la France, disposent de mécanismes d'encadrement spécifiques, notamment d'un système d'habilitation administrative des opérateurs funéraires.

Un secteur en évolution

Le secteur funéraire est appelé à évoluer sous l'effet du vieillissement démographique. À moyen terme, l'augmentation progressive du nombre de décès devrait accroître la pression sur les capacités et les infrastructures funéraires.

Parallèlement, si le marché reste essentiellement local et composé en majorité de petites PME, il connaît une concentration croissante, portée notamment par quelques grands groupes actifs à l'échelle nationale. Les deux principaux acteurs, DELA et SERENI, représentent ensemble environ un cinquième du marché belge.

En matière de rentabilité, mesurée sur la base de la marge d'entreprise, ces deux acteurs affichent en 2024 une marge moyenne de -1,99 %, contre 8,46 % pour le reste du secteur.

Cette marge négative peut notamment s'expliquer par des investissements importants, caractéristiques des entreprises en phase de croissance. Plus largement, la rentabilité moyenne du secteur affiche une tendance à la baisse sur la période 2021-2024.

Vers un cadre plus harmonisé

Face aux dysfonctionnements constatés dans le secteur funéraire et à la dimension transrégionale des activités funéraires, des initiatives ont été lancées en 2026. L'objectif : renforcer l'harmonisation et la qualité du cadre réglementaire, à travers l'élaboration de directives communes et une réforme en profondeur de la réglementation flamande.

Observatoire des prix - Analyse du secteur funéraire
economie.fgov.be

29 octobre 2026

Contact

Contact Center
Tel: 0800 120 33
Fax: 0800 120 57
info.eco@economie.fgov.be

Etienne Mignolet (FR)
Seulement pour les journalistes
Tel : +32 2 277 86 74
Gsm : +32 486 39 38 91
press@economie.fgov.be

Lien vers cette page

https://news.economie.fgov.be/273184-pompes-funebres-un-marche-trop-peu-transparent/

